

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE

10 octobre 2023

DATE DE CONVOCATION

04 octobre 2023

DATE D’AFFICHAGE

11 octobre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 21

PROCURATION(S) 11

VOTANTS 32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX OCTOBRE** DE L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS à 20H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, COPLO, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, DELIENCOURT, GÜTH.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. MARC, LECERF, GUILLON, GASSA, SABIRI, THIERY et Mmes LOUBASSOU, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT, MANTSOUAKA MASSALA.

Avaient donné pouvoir : Mme LOUBASSOU à Mme DESLANDES, M. MARC à M. AÏT BABA, M. LECERF à M. JAMET, Mme BATAILLE à M. LEGO, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à M. AVOLLÉ, M. GASSA à M. BALUT, Mme LEFEBVRE à M. COQUELET, M. SABIRI à Mme DUVALLET, Mme VINCENT à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA MASSALA à Mme BENAMARA.

Mme Jeanne POUHÉ

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI, ROIX, SWIECH et Mmes GUIBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, ECHARD-GOUBERT, VAROQUAUX, FALKIEWITZ, JEGU, ZAPPIA.

Délibération n°09

ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DE LA VILLE AMIE DES AINES

Mme Maryline Deslandes expose au Conseil municipal,

Les séniors représentent plus de 20% de la population française, part qui ne va cesser d'augmenter pour atteindre 35% d'ici à 2060 (prévisions INSEE).

Dans l'Eure, 1 eurois sur 3 aura plus de 60 ans en 2050.

La population de la plus jeune commune de France vieillit également. Ce sont aujourd'hui près de 1800 habitants qui, à 60 ans et plus, ont fait le choix de rester dans notre commune de France.

Pour répondre aux besoins de ces habitants dont le nombre ne cesse d'augmenter, la Ville tient à mettre en place services, activités et moments de convivialité. C'est ainsi que certains temps forts organisés rencontrent de plus en plus de succès :

- En décembre 2022, 1140 colis de Noël ont été offerts à nos aînés,
- Le dernier Banquet, organisé le 08 mai 2023, a été l'occasion d'accueillir près de 600 seniors de la Ville,

- La 2ème édition de la Semaine Bleue, organisée du 2 au 6 octobre dernier, qui a de nouveau offert un riche programme.

Au-delà de ces moments privilégiés, l'équipe municipale accorde une importance toute particulière à la parole et à la participation citoyenne des seniors rolivalois, notamment au travers de la récente élection des membres du Conseil des Sages, qui sauront être force de proposition dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Enfin, la Ville est soucieuse d'accompagner et de veiller sur ses aînés au travers de thématiques essentielles telles que :

- Le parcours résidentiel, du maintien de l'autonomie à domicile, avec l'adaptation dans le logement, jusqu'aux projets immobiliers innovants (résidence Ages et Vie, habitat inclusif, résidence Nexity/Logéo...), l'offre de logement se structure également selon cette évolution démographique,
- L'accès aux soins : en mettant l'accent sur l'importance de la prévention (par les actions de dépistage, une offre riche d'activités physiques adaptées...), autant que sur un accompagnement vers une complémentaire santé adaptée,
- Le cadre de vie : l'opération de renouvellement urbain permettant à tous, et aux plus âgés d'entre nous, d'évoluer plus aisément dans un cadre qui s'adapte aux nouveaux besoins, de faciliter les déplacements et de prévoir une veille constante à l'aide de dispositifs particuliers (pour exemple, les marches exploratoires qui permettent d'apporter une attention accrue sur un parcours spécifique et de mettre en œuvre tout moyen permettant d'améliorer l'existant).

C'est pourquoi, à l'instar des 282 collectivités adhérentes, il est proposé de rejoindre **Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés**.

Ce réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre de leur projet et valorise les initiatives déployées.

L'objectif est de créer les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Ville amie des aînés autour des 3 principes :

- La lutte contre l'âgisme,
- Le sentiment d'appartenance des habitants au territoire,
- La mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Pour cela, quatre éléments doivent être adoptés par la collectivité :

- **L'adhésion de la collectivité** au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, dont le coût annuel s'élève à 350€,
- **La désignation d'un élu** de la collectivité en tant que représentant au sein du RFVAA,
- **L'engagement à respecter la charte** et les valeurs de l'association.

Cette adhésion permettra à la Ville de bénéficier :

- D'un soutien dans la démarche de diagnostic et de déploiement d'actions en faveur des aînés,
- De formations à la mise en œuvre de la démarche participative avec les habitants âgés,
- D'une reconnaissance dans ses actions et son engagement pour mieux adapter le territoire au vieillissement,
- De la possibilité de solliciter le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.

La Ville s'engage ainsi à s'adapter au vieillissement de sa population au travers de huit thématiques différentes :

- Autonomie, services et soins,
- Participation citoyenne et emploi,
- Lien social et solidarité,
- Information et communication,
- Culture et loisirs,
- Habitat,
- Transports et mobilités,
- Bâtiments et espaces extérieurs.

M. le Maire propose que Mme Maryline Deslandes soit l'élue représentante de la collectivité dans ce cadre.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité

- **AUTORISE** l'adhésion au Réseau Francophone des Villes amies des Aînés,
- **INSCRIT** le montant de la cotisation annuelle correspondante au budget de la Commune,
- **DESIGNE** Maryline Deslandes en tant qu'élue référente de la collectivité, au sein du RFVAA.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET